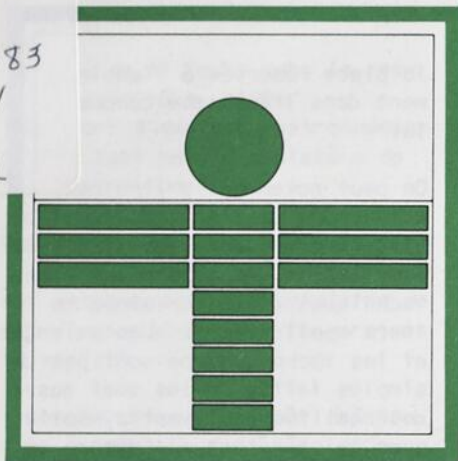


OFF
E5 A83
B84/
EX-2



Vol. 1 No 1, mars 1984



Gouvernement du Québec
Bureau d'audiences publiques
sur l'environnement

bulletin d'information

EN GUISE DE PRÉSENTATION

Ce nouveau bulletin d'information est produit par le Bureau d'audiences publiques sur l'environnement à l'intention des divers interlocuteurs avec lesquels le Bureau est appelé à établir et à maintenir des contacts. On retrouvera donc parmi ses destinataires, des personnes ou des groupes intéressés à l'environnement, des consultants, des médias d'information, des fonctionnaires, des scientifiques et d'une façon plus large, des personnes susceptibles d'être intéressées par les activités du BAPE, le cheminement des projets soumis à la procédure de consultation publique et l'actualité environnementale périphérique à ces sujets.

Il va sans dire que nous incluons dans notre diffusion le nom de tous ceux et celles qui en manifesteront le désir et que nous recevrons avec plaisir tout commentaire ou suggestion d'information qui pourrait s'avérer intéressante pour les lecteurs. □

ENQUÊTE AU LAC NOIR

Le 20 septembre 1983, le ministre de l'Environnement, M. Adrien Ouellette, confiait au BAPE le mandat de faire enquête sur le problème de la gestion des eaux du lac Noir à Saint-Jean-de-Matha afin d'identifier les problèmes environnementaux occasionnés par le niveau et le régime des eaux du lac Noir et de mettre en oeuvre des mécanismes de conciliation des points de vue permettant de retenir une solution qui respecte à la fois les besoins écologiques du milieu et ceux de tous les utilisateurs du lac Noir et de la rivière Noire en amont et en aval du lac.

Des séances publiques d'information ont eu lieu en décembre afin de permettre aux personnes intéressées de poser des questions aux experts et personnes-ressources invités. Par la suite, diverses associations et municipalités concernées ont présenté leur point de vue. En tout, neuf mémoires ont été reçus par la commission qui rédige actuellement un rapport qui devra faire le point sur l'état actuel du lac Noir, de ses dégradations, de sa pollution et suggérer un ensemble de solutions susceptibles de régler d'une façon permanente le problème du lac Noir et de répondre aux attentes de divers utilisateurs. □

RAPPORT ANNUEL 1982-1983

Le rapport annuel du BAPE pour l'exercice 1982-1983 est accessible au public. On peut l'obtenir dans les librairies de l'Éditeur officiel et au BAPE ou le consulter dans les bureaux de Communication Québec et dans certaines bibliothèques.

Ce troisième rapport annuel présente une revue complète des interventions du BAPE au cours de l'année. Sa lecture nous apprend que dix projets ont fait l'objet d'une période de consultation publique (période obligatoire de 45 jours) qui n'a pas été suivie d'une audience publique et que trois autres ont nécessité la tenue d'une audience.

Les projets qui ont fait l'objet d'un examen public par les soins du Bureau sont regroupés selon le type de mandat - périodes d'information et de consultation publiques et audiences publiques. Chacun d'eux est décrit sommairement et la démarche privilégiée par le Bureau pour rejoindre le public concerné est exposée dans ses grandes lignes. On fait état également des préoccupations exprimées.

En somme, un condensé des activités du Bureau en 1982-1983 qui peut satisfaire la curiosité d'un bon nombre d'intéressés. □

PORT DE REFUGE "PARC NAUTIQUE LÉVY"

L'étude d'impact du projet de construction du port de refuge de Lévis a été rendue publique le 25 août 1983. A la fin de la période d'information, plus précisément le 7 octobre 1983, une demande d'audience était faite par le Club des ornithologues du Québec, appuyée par la Société innuëenne de Québec. Reconnaisant le sérieux de cette requête, le ministre de l'Environnement, M. Adrien Quéllette, mandatait le BAPE, le 3 novembre 1983, pour qu'il tienne une audience publique dans cette affaire.

L'intervention de la commission formée pour tenir cette audience a résulté en une sorte de médiation entre les parties. Cette approche est apparue particulièrement adéquate à partir du moment où dans le cadre des rencontres préparatoires à l'audience, l'étude des antécédents du dossier a permis de constater que l'audience ne constituait plus la meilleure tribune pour que le requérant atteigne ses objectifs, une des préoccupations majeures des requérants de l'audience portant sur la préservation des batteuses.

De plus, des faits nouveaux devaient apporter des motifs de satisfaction aux requérants. L'intérêt manifesté par le ministre de l'Environnement face à la relance de l'étude des milieux humides lors du congrès de l'ABQ, une attitude d'ouverture du promoteur face au futur développement des berges sur le plan local et l'engagement de la commission d'acheminer au ministre des mesures de mitigation visant à satisfaire les préoccupations des requérants, les ont amenés à retirer leur demande d'audience. Conséquemment, le ministre retirait le mandat du Bureau d'au-

diences publiques le 17 novembre 1983. □

L'ANALYSE COÛTS-AVANTAGES: UN OUTIL CONTESTÉ DANS LE DOMAINE DE L'ENVIRONNEMENT

Une version abrégée d'une recherche sur les études coûts-avantages en environnement effectuée à la demande du Bureau par Jean-Pierre Reveret de l'Université de Montréal est à l'étape de l'impression et sera disponible sur demande très bientôt.

Le Bureau profitera de sa sortie pour marquer l'avènement d'une collection qu'il souhaite apte à rendre accessible à un public plus large, une documentation susceptible d'offrir des instruments pertinents à la participation des citoyens à la gestion de l'environnement.

L'analyse coûts-avantages, un outil contesté dans le domaine de l'environnement s'ajoutera à la série commencée avec la brochure publiée à l'intention des promoteurs et des consultants en environnement et traitant du résumé vulgarisé de l'étude d'impact. Dans la même perspective, une autre brochure relative à l'étude d'impact a aussi été publiée par le Bureau l'an dernier. □

MAISON DES SCIENCES ET DE LA TECHNIQUE: COMMENTAIRES DU BAPE

Dans le cadre de la consultation conduite par le ministère de la Science et de la Technologie sur le projet d'une maison des sciences et de la technique, le Bureau d'audiences publiques a soumis un mémoire qui traite notamment de

la place réservée à l'environnement dans l'approche conceptuelle.

On peut notamment y lire que "la crise même de l'environnement oblige à comprendre les limites et les dangers des sciences et des techniques et de certaines de leurs applications. Les sciences et les techniques ne sont pas de simples faits; elles sont aussi des réalités hautement symboliques qui génèrent des mythes et des idéologies. Il est donc capital de permettre au visiteur de prendre conscience des prolongements insoupçonnés des sciences et des techniques et de développer sa pensée critique à leur égard".

Plus précisément, cinq objectifs sont suggérés à l'éventuelle maison: favoriser la prise de conscience de l'importance du fait scientifique et technique; susciter l'intérêt et l'enthousiasme pour les progrès en ce domaine qui favorisent le développement de notre société; permettre l'apprentissage d'une ou de plusieurs démarches scientifiques ou la comparaison de plusieurs méthodes; permettre le développement de la pensée critique à l'égard du fait scientifique et technique; permettre de comprendre la relation entre science, technique et choix de société. □

DÉCRETS RÉCENTS

Le gouvernement a délivré, au cours des derniers mois, des certificats autorisant des projets qui avaient franchi toutes les étapes de la procédure d'évaluation et d'examen des impacts à laquelle ils étaient obligatoirement soumis:

- ° étude d'impact environnemental réalisée par le promoteur;
- ° période d'information et de consultation publiques d'une

durée de 45 jours sous la responsabilité du BAPE:

- ° rapport d'analyse environnementale fait par le ministère de l'Environnement.

Des certificats ont été émis par décret du Conseil des ministres, sur recommandation du ministre de l'Environnement, pour les projets suivants:*

- construction d'un port de refuge à Saint-Laurent, Île d'Orléans (5 octobre 1983);
- construction d'un port de refuge à l'Île aux Coudres (5 octobre 1983);
- construction d'un port de refuge à Cap-à-l'Aigle (5 octobre 1983);
- réaménagement du havre de refuge à Baie-Comeau (9 novembre 1983);
- construction de la route forestière des Grands Jardins (16 novembre 1983);
- Interconnexion Québec - États-Unis - poste des Cantons, ligne des Cantons/Nouvelle-Angleterre lignes de raccordement, etc. (16 novembre 1983, 2 décrets; 23 novembre 1983, 2 décrets);**
- agrandissement du bassin de mouillage au port de refuge de Sillery (23 novembre 1983);
- construction et aménagement du Parc nautique Lévy (21 décembre 1983).

* Le gouvernement a refusé par décret, le 26 octobre, d'émettre un certificat d'autorisation en faveur de la CIP Inc., pour un programme de dragage dans la rivière Saint-Maurice, sur une superficie de 16 000 mètres et d'un déversement des déblais dans le fleuve Saint-Laurent. Ce projet avait fait l'objet d'une audience publique.

Dans son rapport au ministre, la commission du BAPE avait démontré

que le dragage n'était pas justifié et, que compte tenu de la composition du matériel à draguer il était inacceptable sur le plan environnemental de larguer ces déblais dans le fleuve Saint-Laurent.

** Le Conseil des ministres n'a pas encore arrêté son choix quant au tracé de la ligne entre Nicolet et Kingsey Falls. □

PROJETS EN ATTENTE D'UNE DÉCISION

Trois projets devraient éventuellement faire l'objet d'une décision gouvernementale, puisqu'ils ont franchi toutes les étapes préalables. Ce sont:

- un aménagement du lac Sainte-Anne, près de Saint-Jean-Port-Joli par la Société Canards Illimités, pour augmenter la productivité de la sauvagine et favoriser l'accroissement de la population de l'omble de fontaine;
- un aménagement d'une nouvelle piste à l'aéroport Saint-Augustin sur la basse Côte-Nord par le ministère des Transports du Québec;
- la construction par le ministère des Transports du Québec, d'un tronçon d'une longueur de 4,19 km de la route 117, près de Rouyn, pour raccorder la municipalité de McWatters au nouveau pont sur la rivière Kinojévis. □

EN COMPLÉMENT...

Le DSC de Rimouski a produit un vidéo qui porte sur le programme de pulvérisations aériennes contre la tordeuse des bourgeons de

l'épinette. "Arroser ou ne pas arroser, ce n'est pas la question" traite des caractéristiques de l'épidémie, des conclusions du rapport d'enquête et d'audience du Bureau et de la problématique engendrée par l'épidémie face à l'exploitation actuelle de la forêt. Le document sert de support à une tournée d'information entreprise par le DSC, l'automne dernier, dans la région du Bas-Saint-Laurent-Gaspésie.

Dans la série des conférences bi-mensuelles "Les Jueurs d'Hydro-Aménagement" organisée par la Faculté de l'aménagement de l'Université de Montréal, en collaboration avec Hydro-Québec, à signaler: celle prononcée par Daniel N. Granger, d'Hydro-Québec, le 19 janvier dernier, sur les lois relatives à la protection de l'environnement et à l'aménagement du territoire et la nécessité, selon l'auteur, d'établir une forme de coordination, et la présence, les 15 mars et 5 avril, de deux éminents environnementalistes français, Patrick Lagadec et René Dumont qui traiteront respectivement de "Gestion des risques aujourd'hui et demain" et de "Environnement sur mesure dans le Tiers monde".

Le Conseil consultatif de l'environnement a un nouveau président M. Marcel Junius. L'organisme en est à sa dixième année de fonctionnement et prévoit marquer cet événement. Il faut se rappeler qu'avant l'institution de la procédure d'étude d'impact et par conséquent du BAPE, en 1978, le CCE a assumé les fonctions d'analyse des projets.

Maintenant disponibles, après réimpression:

- ° le Rapport d'audience publique sur les pulvérisations aériennes de phytocides en milieu forestier (1983-1984);
- ° le Rapport d'enquête et d'audience publique sur le projet d'ouvrage de contrôle sur la rivière des Mille Îles.

Rédigé et distribué par le DSC de Rimouski, **un résumé du rapport d'enquête et d'audience publique sur le programme de pulvérisations aériennes contre la tordeuse des bourgeons de l'épinette.**

Un colloque sur l'usage des produits chimiques en forêt, en agriculture et à la maison aura lieu la fin de semaine du 6 avril. Cet événement est le fruit d'une collaboration de différents CLSC et DSC de l'est du Québec. Renseignements: Comité d'études sur les produits toxiques, C.P. 731, Rivière-du-Loup, G5R 3Z3 Gérald L'Italien (418) 867-2870.

Le premier numéro de la revue Franc Nord vient de paraître.

Cette nouvelle revue est une publication de l'Union québécoise pour la conservation de la faune, organisme à but non lucratif qui regroupe plusieurs sociétés dont le but commun est de faire connaître les attraits naturels du Québec. D'intérêt environnemental marqué et de facture agréable, Franc Nord est vendue en kiosque et par abonnement. (418) 529-0679.

Une initiative couronnée de succès. Le Colloque sur la biologie forestière organisé conjointement, en janvier, par la Société d'analyse et d'intervention pour le développement des sciences biologiques et l'Association des étudiants en biologie de l'Université de Montréal. Trois personnes-ressources et

deux ministres ont répondu à l'invitation des organisateurs.

On y a traité des aspects théoriques et pratiques de la gestion forestière. Les participants ont eu l'occasion notamment, d'accroître leurs connaissances dans les domaines de la pratique sylvicole et de la régénération du milieu et de discuter de philosophie globale pour combattre les épidémies de ravageurs.

Profitant de leur passage au colloque pour marquer la volonté du gouvernement de renouveler les techniques de gestion dans le domaine de la forêt, le ministre de l'Environnement, M. Adrien Ouellette, réitérait sa position favorable à l'utilisation exclusive des moyens biologiques pour lutter contre la tordeuse des bourgeons de l'épinette alors que le ministre de la Science et de la Technologie, M. Gilbert Paquette, annonçait la réalisation d'une étude de faisabilité d'une usine de fabrication, au Québec, du *Bacillus thuringiensis* et de l'implantation d'un centre de recherche sur l'utilisation de la biomasse forestière à des fins de production énergétique. □

"Pour mieux comprendre les océans" sera le thème d'une rencontre internationale organisée par le Comité scientifique pour la recherche océanique, un organisme international associé à l'UNESCO et à laquelle participeront une soixantaine de chercheurs en provenance de 17 pays. L'Université

Laval et le GIROQ (Groupe Inter-universitaire de recherches océanographiques du Québec) seront les hôtes de la session de travail qui aura lieu du 16 au 23 mars.

Un colloque sur l'éducation à l'environnement aura lieu les 26 et 27 mai à l'UQAM. Sous le thème "Des échanges pour un nouveau coffre à outils" l'événement, organisé par Environnement Jeunesse, vise à offrir une occasion d'échange sur la pratique de l'éducation mésologique dans différents secteurs d'activité tels le système scolaire (primaire et secondaire), les centres d'interprétation de la nature, les parcs naturels, l'action des groupes écologistes, etc. Pour renseignements: Lina Juneau (514) 374-4700 Environnement Jeunesse, 1415, rue Jarry est, Montréal.

La revue **Contre Temps** apparaîtra bientôt sur le marché. La sortie du premier numéro est prévue pour le début mai. S'inspirant dans une certaine mesure de la revue l'Environnement autrefois publiée par la SVP et dont elle veut prendre la relève, la nouvelle publication sera principalement vendue par abonnement. Les démarches pour assurer le financement sont déjà engagées: on peut acheter de la publicité (une carte des tarifs est disponible) ou des macarons d'encouragement au coût de 1\$ l'unité. Renseignements: Scott McKay (514) 332-3554 ou Daniel Vanier (514) 255-6871. □

LE BULLETIN D'INFORMATION est publié et distribué gratuitement par le Bureau d'audiences publiques sur l'environnement.

On peut l'obtenir en faisant parvenir nom et adresse au: 2360, chemin Ste-Foy, Sainte-Foy, G1V 4H2 (418) 643-7447 ou 5199, rue Sherbrooke est, porte 3860, Montréal, H1T 3X2 (514) 873-7790

Les commentaires et les informations pourront être communiqués à Marie Roux Lambert à Sainte-Foy, au (418) 643-7447.

Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec
1er trimestre 1984
ISSN 0822-9961